



**Municipalité de la
Commune de Duillier**

**Rapport de gestion et comptes
2014**

Préavis No 04/15 au Conseil communal

Table des matières

1. Préambule	4
2. Administration générale.....	4
Généralités.....	4
Archives	4
Bourse.....	4
Conseil Régional	5
SDAN	5
Naturalisations	6
Police et règlements.....	6
Administration et divers.....	6
3. Police des constructions.....	7
4. Eaux – Egouts / Epuration – Service de défense contre l’incendie et de secours – Domaines	8
Eaux.....	8
SIAEP (Service Intercommunal d’Alimentation en Eau Potable Coinsins-Duillier)	8
Assainissements - Epurations / eaux claires.....	8
Domaines – Forêts.....	8
SDIS (Service Défense Incendie et Secours)	9
ORPC (Organisation Régionale de la Protection Civile)	9
SEIC (Société Electrique Intercommunale de la Côte).....	9
Informatique	10
5. Bâtiments communaux – Service administratif & technique – Routes & chemins – Déchets	11
Bâtiments communaux.....	11
Parcs et jardins	11
Cimetière.....	11
Routes et chemins	11
Ordures ménagères et déchets.....	12
6. Ecoles – Social.....	13
Ecoles	13
Prévoyance sociale (aînés).....	14
7. Finances.....	15
Considérations générales	15
Comptes de fonctionnement	15
Analyse des principaux écarts (chiffres arrondis).....	16
Charges	16
Administration générale	16
Finances	17

Service Financier	17
Domaines et bâtiments	17
Travaux	18
Instruction publique & cultes	19
Revenus	19
Finances	20
Impôts	20
Comptes du bilan	21
Tenue des comptes et révision	22
Bilan et comptes (détail) – Numérotation des pages différentes !	22
8. Conclusions	23
Tableau 1 Chiffres comparatifs ordures ménagères et déchets	12
Tableau 2 Effectifs des classes de Duillier	13
Tableau 3 Effectif des élèves de Duillier scolarisés hors du village.....	13
Tableau 4 Amortissements obligatoires	17
Tableau 5 Amortissements supplémentaires.....	17
Tableau 6 Détail du coût de la gestion des déchets	18
Graphique 1 Evolution des charges avant amortissement et attributions.....	16
Graphique 2 Evolution des recettes hors "Finances"	19
Graphique 3 Evolution des recettes "Finances"	20
Graphique 4 Evolution recettes fiscales hors revenus des personnes physiques	20
Graphique 5 Evolution recettes fiscales revenus des personnes physiques	21
Graphique 6 Evolution des actifs.....	21
Graphique 7 Evolution des passifs.....	22

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

La Municipalité a l'avantage de vous présenter ses rapports de l'année 2014 sur :

1. La gestion
2. Les comptes

Ils constituent un seul document soumis à votre adoption étant entendu que les conclusions de décisions sont en fin de préavis.

La présentation de ces actes résulte des obligations contenues dans la Loi sur les communes et sur le Règlement sur la comptabilité des communes, notamment.

Nous vous invitons à prendre connaissance de ces rapports.

2. Administration générale

M. Jacques Mugnier, Syndic

Généralités

Ce rapport synthétise, par dicastère, le travail en cours ou accompli durant l'année écoulée.

Pour votre Municipalité cela représente 44 séances ordinaires, auxquelles s'ajoutent bien sûr des rendez-vous de chantier, ainsi que de nombreuses réunions d'organismes intercommunaux et interrégionaux auxquels la commune est attachée.

L'année 2014 aura été marquée par la préparation de préavis importants où nous avons pu nous rendre compte de la nécessité d'une bonne communication et d'une gestion du temps efficaces.

Le travail administratif est en perpétuel augmentation et je relève les excellentes compétences de mes collègues municipaux. Par ces lignes, je les remercie pour leur dévouement et leur travail assidus ainsi que pour l'ambiance positive et collégiale qui prévaut lors de nos séances hebdomadaires.

Afin de mener à bien notre mission, la Municipalité est entourée de collaborateurs techniques professionnels et nos vifs remerciements sont ici adressés à MM. Edgar Blöschlinger et Nenad Paunovic, par leurs activités sur le terrain ils contribuent au bien-être de nos habitants et du bon entretien du patrimoine communal.

Nos remerciements vont également aux dames de l'administration communale Mmes Anna Blanchoud, Préposée au contrôle de l'habitant et Nathalie Angeloz, Secrétaire municipale.

La structure de l'accueil parascolaire étant menée avec entière satisfaction grâce au très bon travail fournis par Mme Goddron Gilone entourée de Mr Garry Pardo et notre apprentie Mlle Alenka Jelk.

Archives

La réorganisation de notre archivage (2011-2013) donne une bonne efficacité et nous pouvons dès lors admettre que nous nous y sommes bien habitués.

Bourse

Avec une présence hebdomadaire de notre nouveau boursier attiré M. Delort et de sa grande disponibilité, les différents travaux comptables, paiements et facturations relèvent du bon fonctionnement. Nous le remercions pour les tâches accomplies.

La visite annuelle de Madame le Préfet, moment privilégié de questions et d'échanges, a relevé la bonne tenue des registres et documents communaux.

Nous pouvons nous permettre d'inscrire dans ce rapport l'importance et la bonne qualité des relations qui règnent entre les communes avec lesquelles nous travaillons de manière intercommunale.

Conseil Régional

Cet organisme poursuit son action régionale et perpétue à toujours mieux communiquer par courrier d'informations à destination des exécutifs et des législatifs voir sous www.regionyon.ch.

L'année 2014 a été marquée par plusieurs éléments forts parmi lesquels quelques aboutissements notoires.

La pose de la première pierre de l'extension du parc animalier de la Garenne. Ce chantier est le résultat d'un accompagnement subsidiaire, essentiel et « exemplaire » de la commune de Le Vaud et de la région depuis bientôt dix ans.

Nous relevons également avec satisfaction la concrétisation formelle de la promesse de participation fédérale à hauteur de 35 millions de CHF pour 9 projets d'intérêt d'agglomération au sein du district. Dans ce cadre, on notera la signature du contrat corridor biologique de Vesancy-Versoir.

Dans le territoire, on remarque de plus en plus de mesures infrastructurelles visibles qui sont destinées à favoriser les transports publics dans la région.

L'outil SOFREN connaît la concrétisation de sa première opération en démontrant son utilité pour contribuer à résoudre des projets complexes.

Dans le domaine des aides, on constate que les demandes dans les secteurs culturel et sportif sont croissantes et bien supérieures aux moyens disponibles. Cet état de fait met en évidence les « besoins » de la population de notre région.

Le Conseil intercommunal a siégé à quatre reprises en traitant 12 préavis. Le Conseil intercommunal avait nommé en décembre 2013 une commission chargée de travailler avec le CoDir sur la question des investissements régionaux et du fonctionnement du Conseil régional. Dès le début de l'année, la commission régionale a souhaité travailler de manière autonome tout en conservant une relation régulière avec le CoDir. Elle a rendu son rapport lors du Conseil intercommunal de décembre 2014.

Un postulat Wahlen & Consorts sur le fonctionnement du Conseil régional a été déposé lors de la session de juin, le CoDir a déposé en décembre une réponse à ce postulat qui sera discutée au printemps 2015.

SDAN

Le Comité de pilotage du schéma directeur de l'agglomération nyonnaise est constitué de représentants politiques des sept communes partenaires, d'un représentant politique du Conseil régional et deux responsables du Service de l'Etat. Le SDAN est un document d'orientation validé en 2006, nous le rappelons qui s'attache à organiser les différentes communes de l'agglomération de Nyon autour d'une vision partagée en matière de paysages, d'urbanisme, d'environnement et de mobilité.

Parmi les mesures envisagées dans le cadre du Schéma Directeur de l'Agglomération Nyonnaise (SDAN), le projet de RDU constitue un des axes stratégiques, par son potentiel et son impact sur le territoire.

Un processus de coordination entre les entités Nyon-Eysins-Prangins et Gland-Vich a démarré.

Les groupes de communes formés autour des schémas directeurs se réunissent pour des projets concrets. Les communes du Nyon-Saint-Cergue- Morez ont souhaité engager la réalisation de P+R dans leurs gares afin d'accompagner le passage au quart d'heure du chemin de fer.

Naturalisations

Ce sont trois citoyens qui ont acquis la bourgeoisie de notre commune en 2014.

Les rapports sont effectués par une personne assermentée de compétence reconnue en la matière puis transmis à la municipalité.

Police et règlements

La nouvelle Loi sur les communes en vigueur nous contraint à devoir adapter et revoir notre règlement du Conseil communal d'une part mais également les différents règlements des Conseils intercommunaux auxquels nous sommes représentés.

Administration et divers

Les relations entre nos collaboratrices et notre partenaire informatique OFISA SA sont bonnes. Nous avons un interlocuteur à l'écoute et à même de répondre à nos attentes.

Au 31 décembre 2014, nous recensons 1013 habitants, parmi lesquels nous relevons 132 permis d'établissement C, 72 permis B, 3 permis de courte durée L et 5 personnes en domicile secondaire.

Par ailleurs, la commune compte 48 fonctionnaires internationaux.

3. Police des constructions

M. Christophe Challande, Municipal

Durant cette année, 7 dossiers ont été traités par notre Service Technique Intercommunal pour un montant global de CHF 4'670'000.00 soit, un peu moins que les années précédentes.

Notre autorité a néanmoins été fortement sollicitée pour des demandes d'autorisations de travaux de moindre importance.

Quelques dossiers ont nécessité l'intervention de la préfecture, d'autres ont fini devant les Tribunaux, ce qui démontre que les relations entre voisins ne sont pas toujours évidente et que la Police des Constructions n'est pas une science exacte.

4. Eaux – Egouts / Epuration – Service de défense contre l'incendie et de secours – Domaines

M. Claude Bosson, Municipal

Eaux

Après les travaux de 2013 sur la partie « coté Lausanne » du Ch. du Molard, nous avons poursuivi la réfection de la conduite d'eau sous pression jusqu'à la Rue du Vieux-Village.

Cet important chantier s'est terminé au printemps après la pose du tapis de finition. Malgré une durée des travaux plus conséquente que prévue, nous sommes resté bien inférieur au budget alloué.

Au niveau de la région, les SIN (Services Industriel de Nyon) et la SAPAN (Société Anonyme pour le Pompage et l'Adduction d'eau du lac pour la région Nyonnaise) qui alimente une vingtaine de communes, dont Duillier en eau de secours, ont mis au concours la construction d'un nouveau réservoir de 10'000m³. Sa construction devrait démarrer en 2015 pour être opérationnel à fin 2016.

SIAEP (Service Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable Coinsins-Duillier)

Les sources de Duillier étant toujours hors service, nous avons mis une priorité sur celles-ci en étudiant deux alternatives, soit une réfection de la conduite existante ou la construction d'une station de pompage sur site. Le choix s'étant porté sur la station, nous avons décidé de faire une pré-étude pour le recaptage de nos sources afin de définir plus précisément l'emplacement adéquat pour bénéficier d'un maximum de productivité lors de la réfection future de celles-ci.

Cette pré-étude, menée par le Pr Parriaux, a démontré aux moyens de quatre forages le potentiel de nos sources et à permis d'affiner le projet de la station de pompage. Celui-ci étant prévu pour 2015.

Un audit réalisé par le Service de la Consommation et des Affaires Vétérinaires (SCAV) a confirmé la vétusté de nos sources et a exigé un curage avant leurs remises en service.

Assainissements - Epurations / eaux claires

Suite à notre surplus trop important d'eau claire dans nos eaux usées, nous avons commencé une campagne de « teintage » qui se poursuivra sur plusieurs années, afin d'augmenter la qualité de notre réseau séparatif. Chaque propriété sera contrôlée et des mesures de mise en conformité seront, le cas échéant demandés

La commune de Duillier s'est équipée d'un Système d'Information du Territoire (SIT), *qui faisait partie du projet PGEE*, et qui permet d'introduire toutes une série de données tel que le cadastre, les zones d'affectations, le réseau d'eau, le réseau d'assainissement, etc... La mise à jour de ces données est réalisée par notre bureau d'ingénieur Bovard & Nickl. Ce SIT permettra par la suite de répondre aux attentes du canton en mettant à disposition de nos citoyens un GEOPortail.

Dans le cadre des nouvelles constructions, nous avons émis un nouveau règlement détaillé concernant le raccordement des eaux claires et usées incluant, un contrôle à fouille ouverte lors de la construction, ainsi qu'un teintage en fin de chantier. Ce règlement est à disposition sur notre site internet.

Dans le cadre du Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE), nous avons quelques points qui étaient classés comme important et urgent. Ceux-ci ont tous été réalisés en 2014 d'où un dépassement sur les postes entretiens et honoraires du réseau d'assainissement.

Domaines – Forêts

Après 2013 où Mère Nature a fait des siennes, l'année 2014 s'est montrée plus clémente ; pourvu que ça dure...

Une séance d'information sur un projet de « Dépôts pour Matériaux d'EXcavation » (DMEX) en lieu dit « Le Bochet » et « Le Marais » a été organisée par les différents acteurs. Une délégation de la

Municipalité et du Conseil ainsi que des riverains étaient présent. Le but étant de présenter le projet et de répondre aux préoccupations des autorités locales et des personnes concernées. Dans le cadre de ce projet, votre Municipalité soutien la perspective de réalimenter le ruisseau de Calève... affaire à suivre...

SDIS (Service Défense Incendie et Secours)

Depuis le 1^{er} janvier 2014, le nouveau SDIS Nyon-Dôle est en fonction. Il regroupe 18 communes avec 4 sites opérationnels qui sont Nyon, St-Cergue, Genolier et Bonmont. Il est chapeauté par un Conseil intercommunal pour le coté législatif et un Comité de Direction pour l'exécutif. L'effectif au 31 décembre 2014 est de 272 sapeurs dont 4 permanents. Le nombre d'interventions a été de 390 sur l'année, soit plus d'une par jour avec une répartition de 40% la nuit et 60% le jour. Pour Duillier, le SDIS est intervenu à 5 reprises.

ORPC (Organisation Régionale de la Protection Civile)

Dans la mission des prestations au profit de la collectivité, l'année fût particulièrement chargée pour les 700 hommes de l'ORPC de Nyon qui en plus des engagements habituels tel que Paléo, la désalpe ou le Triathlon de Nyon, ont du être mobilisé pour le championnat d'Europe de cyclisme (moins de 23 ans) ainsi que AIR14.

L'ORPC de Nyon est aussi intervenu d'urgence avec 32 hommes pour l'incendie chez Thévenaz-Leduc en décembre, notamment pour la mise en place d'un dispositif de déviation et de gestion du trafic.

Suite à l'annonce de la Confédération pour la vente de Radio-Suisse à Prangins, l'ORPC s'est montré intéressé par ce site. Un projet d'acquisition par la commune de Prangins avec location à l'ORPC a fait débat durant l'année et est toujours d'actualité.

SEIC (Société Electrique Intercommunale de la Côte)

La plus grande réalisation concerne la distribution d'énergie avec la construction et la mise en service d'un nouveau poste de transformation 125/20kV en remplacement de ancien 40/13kV. Outre cette réalisation, il a fallu transformer les 120 stations transformatrices dans les différentes agglomérations.

Concernant le multimédia, la tendance de souscrire des produits combinés TV, internet et téléphonie s'est poursuivie. La netbox continue de faire son chemin...

Au début de 2014, le Conseil d'administration de TRN SA (Télé-réseau de la Région Nyonnaise) a annoncé sa volonté de retirer son soutien à NRTV (Nyon Région Télévision). Par conséquent, le Conseil d'administration de la SEIC a dû se positionner par rapport à cette décision étant, avec TRN SA, le principal pourvoyeur de fonds de la chaîne locale. Ne se voyant pas en mesure d'assumer seul la charge de NRTV, le Conseil d'administration de SEIC recherche une solution en s'appuyant notamment sur le soutien du Conseil régional.

Au niveau du développement durable, une nouvelle loi vaudoise sur l'énergie est entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2014. Celle-ci privilégie les trois axes suivants :

Encourager l'efficacité énergétique et les économies d'énergie.

Développer et augmenter la production à base d'énergies renouvelables.

Assurer un approvisionnement sûr et respectueux de l'environnement.

La SEIC a déjà intégré ces principes dans ses prestations depuis plusieurs années... 69% de l'énergie distribuée par la SEIC en 2014 est d'origine renouvelable.

Informatique

L'administration communale s'étant étoffée avec le déménagement, nous en avons profité pour améliorer le réseau informatique avec l'ajout de nouveaux postes, notamment pour le guichet, le boursier et la salle de municipalité. La téléphonie a également été renouvelée en fin d'année.

Après avoir équipé en 2013 le pavillon scolaire d'un réseau wifi, nous avons également mis à jour celui du collège qui ne correspondait plus aux normes en vigueur.

5. Bâtiments communaux – Service administratif & technique – Routes & chemins – Déchets

M. Christophe Challande. Municipal

Bâtiments communaux

Centre communal

Toujours fort bien occupés, les locaux du centre sont régulièrement loués.

La journée pour les cours de gymnastique des écoliers du village, le midi par les quelques cinquante enfants pour les repas et, le reste de la journée, par les quelques trente enfants qui fréquentent la CAPS.

En soirée, la grande salle est louée pour des cours de danse divers et en week-end, pour des manifestations privées ou organisées par nos sociétés villageoises.

Le local de la voirie a été équipé de nouvelles étagères, permettant ainsi une réorganisation et un meilleur rangement de notre matériel communal.

L'administration communale a déménagé en début d'année dans ses nouveaux locaux. Après un peu plus d'une année d'usage, il ressort que l'organisation des espaces et la disposition des locaux correspondent aux besoins des utilisateurs.

Eglise

Il n'y a pas eu d'intervention particulière sur ce bâtiment et ses abords hormis les travaux d'entretiens courants.

Ecole

Dans le bâtiment principal, les marches d'escalier des deux volées ainsi que les marches palières en bois ont été rénovées, ces dernières étant fortement sollicitées par les nombreux enfants les empruntant tous les jours.

Les pavillons n'étant pas utilisés, il n'y a pas eu d'intervention particulière.

Edgaronnette

Diverses interventions ont été nécessaires sur le chauffe-eau de ce bâtiment, ce dernier accusant un grand nombre d'années d'utilisation, il sera changé prochainement.

Parcs et jardins

L'entretien est régulier et la situation ne suscite pas de commentaires.

Cimetière

L'espace du repos éternel est serein.

Routes et chemins

Il n'y a pas eu de travaux particuliers sur nos routes et chemins cette année, hormis les travaux d'entretiens courants et les réparations nécessaires afin de préserver l'état sécuritaire de nos voies circulables.

L'avant-dernière étape de la mise aux normes de l'OFROU de notre signalisation verticale a été réalisée.

La signalisation propre à la réglementation du trafic poids lourds dans notre village a été complétée et remise à jour.

Une étude sur l'assainissement du bruit routier financée en partie par le canton a été réalisée et les résultats ont démontré la nécessité d'intervenir sur la route du Château et la route de Genolier ce qui a débouché sur un dépôt de préavis pour la réfection du revêtement bitumineux de ces chaussées.

Ordures ménagères et déchets

La première année complète avec l'application du concept régional pour la taxation des déchets a démontré que la taxe au sac a porté ses fruits et confirmé les tendances relevées l'année précédente (pour rappel, en 2013, la taxe est entrée en vigueur au 1^{er} avril).

La réorganisation apportée à notre Ecopoint a donné satisfaction tant à nos citoyens qu'à notre personnel en charge de la gestion de cette espace tout en permettant de diminuer significativement les coûts.

Tableau 1 Chiffres comparatifs ordures ménagères et déchets

	2014	2013	2012	2011
Ordures ménagères	124.73 to	142.63 to	224,98 to	228.47 to
Verre	51.83 to	52.74 to	49.12 to	49.04 to
Déchets verts	167.11 to	184.44 to	158.04 to	139.94 to
Encombrants (PàP)	44.27 to	41.98 to	37.81 to	30.37 to
Papier/cartons	76.18 to	76.79 to	67.38 to	68.73 to
Encombrants + plastiques (Eco-P)	26.29 to	31.67 to	22.07 to	18.53 to
Fer blanc + aluminium	n.c	n.c	14.50 m ³	16.00 m ³

Le projet de la déchetterie intercommunale a suivi son cours. Les nombreuses étapes administratives passées et les différents préavis acceptés par les conseils respectifs de Duillier et Prangins ont permis le démarrage des travaux.

6. Ecoles – Social

Mme Claudine Vanat-Gachet

Ecoles

Tableau 2 Effectifs des classes de Duillier

	Total	Enfant du village
- Classe de Mme Hercod (1-2P)	23	15
- Classe de Mme Etter (1-2P)	22	4
- Classe de Mme Barby (4P)	22	8
- Classe de Mme Eugster (3P)	22	13
• Total de l'effectif au 31.12.2014	123	40

Tableau 3 Effectif des élèves de Duillier scolarisés hors du village

Au 31.12. 2014 Ecole de Coinsins (5-6P)	22	
Ecole de Vich (7P)	14	
Ecole de Begnins (8-11)	51	
• Total des enfants de Duillier scolarisés	127	

Classe DES (développement secondaire) Gland	0	
---	---	--

Il est à noter également que l'effectif des enfants de Duillier fréquentant les établissements privés se monte au nombre de 32.

Rapport de l'AISE

Le comité de direction (CODIR) s'est réuni près de 37 fois durant l'année écoulée et a déposé 8 préavis au Conseil Intercommunal, dont les principaux sont :

- Nouvelles classes conventionnées en 2015
- Harmonisation des cantines
- Financement de 8 classes modulaires

Grâce aux différents groupes de travail, une analyse précise des salles à conventionner a pu être effectuée. Les chiffres de nos contrôles de l'habitant, les projets de construction dans notre région ainsi que la révision de la LAT nous ont amenés à la conclusion que nous sommes dans un pic démographique sur les villages du haut, pic qui devrait se déplacer sur les villages du bas de notre association à terme.

Le choix décidé par le Conseil Intercommunal d'acquérir des classes modulaires déplaçables sur les différents sites scolaires, semble être une option prudente pour les finances communales et intercommunales.

L'harmonisation du tarif qui sera appliquée en 2015 dans les différents restaurants scolaires permettra une équité de traitement pour tous les parents, selon l'âge des enfants, ainsi qu'une meilleure répartition des charges entre les dix communes.

Au niveau du personnel, l'année 2014 a été marquée par trois changements de boursier au sein de l'AISE. Mme Turin a pris ses fonctions de Préfet au mois de mai. Sa remplaçante, n'ayant pas pu assumer le cahier des charges exigé, le CoDir a pris l'option de mandater une fiduciaire pour gérer la comptabilité de l'association.

D'autre part, la Présidente du CoDir ayant décidé de se retirer, j'ai repris le flambeau au 1^{er} juillet.

Dans les autres faits marquants de l'année 2014, on peut relever l'inauguration de la nouvelle école de Begnins, avec 8 classes et tout un étage dévolu au restaurant scolaire, qui nourrit près de 700 élèves par semaine. D'autre part, les négociations avec la DGEO, la Direction de l'Esplanade et les diverses rencontres avec les autres associations scolaires se poursuivent dans un climat plus serein et productif.

En conclusion, le travail conséquent qu'a fourni le CoDir en 2014 porte gentiment ses fruits mais de nombreux défis nous attendent pour 2015. L'école est en pleine mutation et les incidences financières liées aux lois votées par le peuple ne sont pas du goût de tous. Il est indispensable que notre association soit solidaire dans ses décisions et que les dix communes membres aient la même vision politique concernant le domaine scolaire et parascolaire. Le Conseil Intercommunal nous a montré sa confiance et nous espérons qu'il continuera de nous soutenir dans le futur.

A Duillier, cette année a été marquée par le départ à la retraite de 3 enseignantes, à savoir Mmes Volluz, Mallia et Dürst. Ces dames ont été fêtées comme il se doit, le 2 juillet au centre communal. Le succès de cette manifestation a dépassé toutes nos espérances. Grâce à l'investissement du Conseil communal, de nos employés communaux, de la CAPS et de la population, sans oublier mes collègues municipaux, cette fête a été une très grande réussite. Un immense merci à tous pour votre investissement.

Cantine avec activités post-scolaires (caps)

Durant cette année 2014, la fréquentation de la CAPS n'a cessé d'augmenter. Au premier trimestre, toute l'équipe a pu rejoindre ses nouveaux locaux dans l'ancien greffe et ce lieu permet un regroupement sous le même toit durant toute la journée. Depuis la rentrée d'août, notre apprentie a commencé sa formation. L'équipe a été renforcée par des dames du village, qui jour après jour, s'attellent au service et à la vaisselle, dans un très bon climat, certes un peu bruyant. Au 31 décembre 2014, près de 45 repas sont servis chaque jour à midi et quelques 24 enfants sont présents dans notre UAPE tous les après-midi. Un grand merci à toute l'équipe en place ainsi qu'aux auxiliaires, bénévoles et autres intervenants auprès de nos enfants. Sans l'investissement, la motivation et le professionnalisme de tous, notre UAPE n'aurait jamais eu le succès d'aujourd'hui.

Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT)

14 enfants de Duillier âgés de moins de 4 ans, ont utilisé les structures d'accueil membres du RAT en 2014. La participation communale augmente régulièrement, mais elle est toujours aussi difficile à budgéter, puisqu'elle varie en fonction du nombre d'enfants qui sont inscrits durant l'année et des revenus des familles. Une meilleure gestion des différentes structures est en cours et devrait permettre de contenir l'évolution des coûts des enfants en âge préscolaire, qui sont à la charge de la collectivité. Pour information, 30 % des enfants de 0-4 ans utilisent un service d'accueil hors de leur domicile, ce qui correspond à plus de 1'500 enfants pour notre réseau.

Seule une AMF (maman de jour) est inscrite dans notre village au 31 décembre 2014.

Résidence Plein-sud S.A.

Les 28 appartements ont été inaugurés en avril et ont tous trouvé preneur avant l'été. Cependant, le Conseil d'administration a constaté que la situation des locataires peut évoluer rapidement. D'ailleurs, plusieurs changements de baux ont déjà eu lieu, suite à des placements en EMS ou à des décès.

Prévoyance sociale (aînés)

Comme chaque année, notre traditionnelle course des aînés s'est déroulée avec près de 60 participants. Un repas aux Pléiades, suivi d'une visite à l'Alimentarium de Vevey ont parfaitement rempli la journée. Le repas de fin d'année a également rencontré un vif succès et nous avons eu le plaisir d'écouter à nouveau les 80 élèves du village pour un apéritif en chanson. Nos remerciements vont aussi à l'auberge de Duillier qui nous a préparé et servi un délicieux repas. En guise de digestion, un après-midi dansant a parfaitement clôturé cette belle journée. Au 31 décembre 2014, les doyens de

notre village sont MM. Edouard Chapallaz (04.03.1921) et Jean-Jacques Emery (08.08.1921) ainsi que Mme Georgette Magnin (05.04.1925).

7. Finances

Considérations générales

L'exercice 2014 s'est soldé par un

excédent réel des revenus de CHF 549'862.77

alors que le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 256'457.00.

Ce résultat provient principalement de nos revenus financiers qui dépassent d'env. KCHF 500 le budget prévu en 2014.

Hormis les revenus fiscaux exceptionnels de 2013, nous constatons toutefois une diminution de nos revenus fiscaux de l'ordre de KCHF 330 entre 2013 et 2014.

Concernant la péréquation 2013, nos prévisions se sont avérées correctes puisque nous avons bouclé l'exercice 2013 avec un solde net de KCHF 24 en notre défaveur.

Les revenus d'impôts 2014 étant d'env. KCHF 300 plus élevés qu'en 2012, nous nous attendons à devoir compléter les acomptes 2014 de la péréquation d'env. KCHF 100 durant l'exercice en cours.

Compte tenu des nouveaux investissements dans le Centre Communal (nouvelle administration, rénovation de l'enveloppe) nous proposons d'amortir en totalité le complexe Communal dont l'amortissement annuel s'élève à CHF 90'000.00.

Après amortissement libératoire suivants :

- CHF 473'405.50 sur le compte 9143.01 « Préavis Complexe communal »
- CHF 36'406.35 sur le compte 9141.33 « Préavis CHF 351'000.00 – Ch. du Four »

Nous proposons d'attribuer le solde du résultat, soit CHF 40'050.92 à la Réserve Générale.

Comptes de fonctionnement

Dans l'ensemble l'année 2014 apparaît comme année sans réelle surprise au niveau des finances communales. La combinaison d'une très bonne maîtrise des dépenses et quelques bonnes nouvelles du côté des recettes fiscales, impôts sur la fortune en particulier, nous a permis de réaliser un résultat positif. Néanmoins, nous constatons une baisse importante au niveau des recettes fiscales aléatoires qui ont diminué d'env. KCHF 240 en 2014 par rapport à 2013.

La reprise économique constatée en 2013 s'est globalement confirmée en 2014 et les prévisions en Suisse pour 2015 étaient positives. L'abandon du taux plancher en janvier a en quelque sorte troublé ces prévisions et nous devons nous attendre à un ralentissement de notre croissance économique en 2015. Nous sommes toutefois optimiste que l'économie mondiale, celle de la Suisse en particulier, retrouvera des bases stables avec des croissances modérées à partir de 2016.

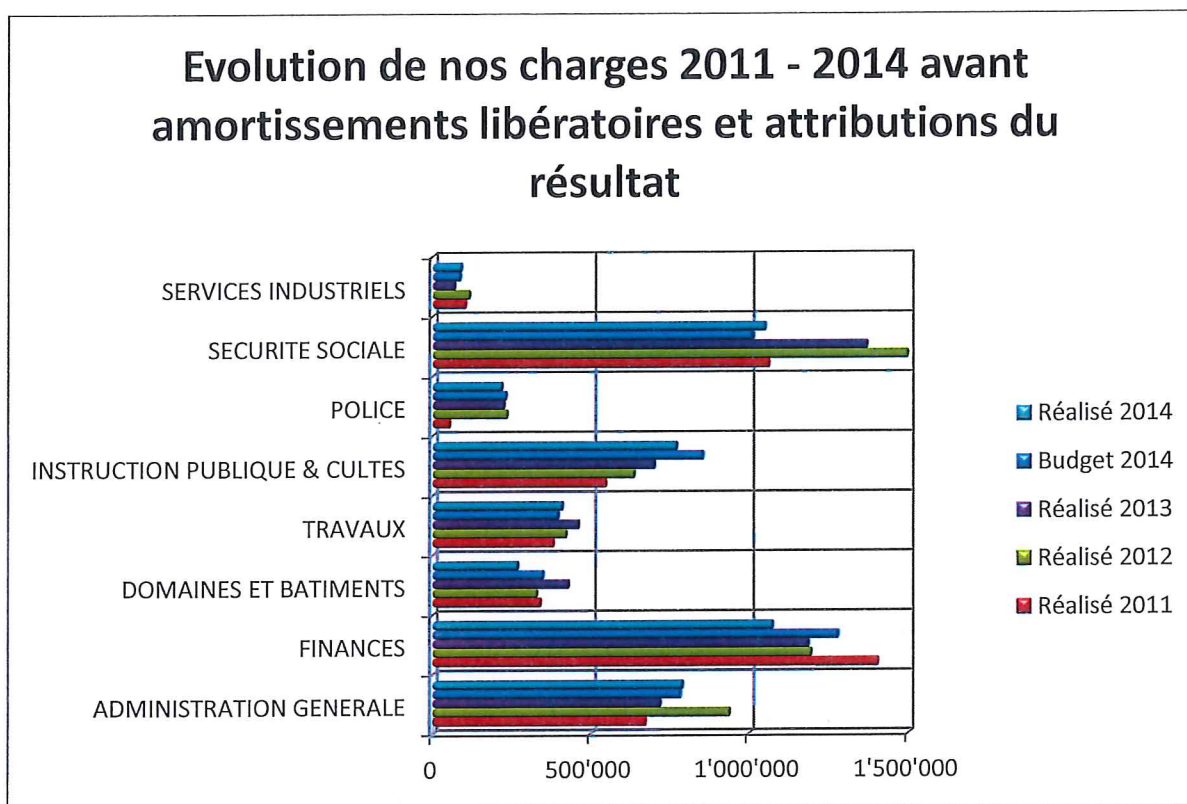
En résumé, nous sommes d'avis que notre Commune se présente en bonne santé financière et que nous continuerons à veiller aux dépenses récurrentes tout en analysant les opportunités d'investissements qui se présentent et que nous vous soumettrons prochainement pour décision.

Analyse des principaux écarts (chiffres arrondis)

Charges

Graphique 1

Evolution des charges avant amortissement et attributions



Administration générale

Administration

Les écarts les plus importants proviennent des comptes :

- 102.300.1 « Traitement et vacations des municipaux » : Dépassement reflétant la constante progression de la charge relative à la fonction de l'exécutif (directives cantonales, dossiers de constructions, litige juridique, préavis communaux et le suivi de leur mise en œuvre).
- 110.303.0 « AVS – AI et assurances chômage » : Le décompte final 2013 nous est parvenu après le bouclage des comptes 2013 ce qui explique le dépassement d'env. KCHF 3.
- 110.309.0 « Autres Charges » : Le dépassement provient des coûts d'une formation (KCHF 6) qu'a suivie notre Secrétaire municipale, formation qui a débouché sur un diplôme de cadre en administration communale. Conformément à la Convention qui avait été signée par les deux parties, les frais de cette formation seront remboursés à la Commune dans leur intégralité.
- 110.317.0 « Réceptions et manifestations » : Dépassement lié à la fête des Maîtresses qui fut un grand succès. Ce dépassement est compensé par les recettes de cette manifestation qui se sont élevées à CHF 4'342.20 et qui sont comptabilisées sur le compte 110.435.0.
- 110.318.0 « Honoraires et prestations de services » : Raison du dépassement :
 - KCHF 8,5 pour frais de courtage sur les emprunts contractés en 2014

- KCHF 7,8 pour finalisation de la réorganisation de nos archives
- 110.365.0 « Aides, dons et participations. » : Achats de Stylo Caran d'Ache avec insigne de Duillier que nous remettons aux nouveaux habitants (KCHF 6,7). Nous avons également fait un don de CHF 1'500 à la Fondation Knechtli en contrepartie d'une série de tableaux ayant comme objet des paysages et immeubles de la Commune.
- 110.436.0 « Remboursement de frais » : Indemnités reçues pour collaborateurs en incapacité de travail suite à des accidents non professionnels.

Finances

Service Financier

Concernant les comptes impactés par la Péréquation directe, nous rappelons que les comptes 220.352.0 et 220.452.0 doivent être considérés comme un seul compte. Le solde est donc conforme au budget à l'exception d'un remboursement de la péréquation directe de 2013 à hauteur de CHF 26'542.00.

Amortissements & Réserve

Tableau 4 Amortissements obligatoires

230.331.0	9141.32 Condamine	31'700.00
230.331.0	9141.33 Chemin du Four	9'200.00
350.331.0	Amortissement Centre Communal	90'000.00
351.331.0	Amortissement Ecole	36'835.00

Il convient d'apporter quelques précisions sur le préavis « 9141.33 Chemin du Four ». En effet ce préavis prévoyait à ce que les propriétaires des parcelles contribueront aux travaux de génie civil ainsi qu'au dédommagement des propriétaires relatives aux expropriations permettant de créer le chemin d'accès aux nouvelles parcelles.

Ce préavis s'est clôturé avec un solde de CHF 352'593.35. Lors de la délivrance des permis de construction, les propriétaires devront payer leur contribution, raison pour laquelle nous avons comptabilisé ces contributions qui s'élèvent à CHF 132'187.00 dans le compte 9111.00 « Compte débiteurs collectifs ». Compte tenu de notre résultat 2014, nous effectuons un premier amortissement libérateur de CHF 36'406.35 ce qui porte le solde à amortir à

- CHF 184'000.00. En conséquence de ce qui précède, l'amortissement annuel obligatoire de ce préavis s'élève à CHF 9'200.00., pour la première fois en 2014.

Tableau 5 Amortissements supplémentaires

230.332.0	9141.33 Chemin du Four	36'406.35
230.332.0	Amortissement Centre Communal	473'405.50

Domaines et bâtiments

Centre Communal

350.315.0 « Entretien mobilier et équipement » : Il était prévu au budget :

- 15'000.00 Entretien courant.
- 15'000.00 Pour la fermeture de l'espace rangement dans la grande salle.
- 25'000.00 Aménagement d'un abri vélo.

Nous avons réalisé :

- 11'500.—Pour le remplacement du panneau d'affichage.
- 5'500.—Pour le remplacement de notre centrale téléphonique.
- Le solde pour l'entretien courant.

Travaux

Routes et Chemins

L'écart le plus important provient du compte 430.314.0 qui dépasse le budget d'env. KCHF 31. Ce dépassement correspond au préavis 002/14 « Modification du trottoir sur la route de Trélex » adopté par le Conseil Communal le 27 mars 2014.

Ordures Ménagères

Conformément aux remarques que nous avons fait sur la restructuration des comptes de cette rubrique avec la présentation du budget 2015, nous avons clôturé les comptes 2014 selon cette nouvelle structure. En conséquence, les comparaisons poste par poste entre budget et réalisé ne font plus de sens. Pour les comptes de 2014 nous vous proposons de résumer la situation comme suit :

Tableau 6 **Détail du coût de la gestion des déchets**

Compte	Libellé	Budget	Réalisé
450.314.0	Frais de transports Ecopoint	98'000.00	39'615.98
450.314.1	Frais de transports Déchets verts		9'580.00
450.314.2	Frais de transports Ordures ménagères		22'395.76
450.314.3	Frais de transports Déchets encombrants		11'406.99
	Total frais de transport	98'000.00	82'998.73
450.318.1	Elimination déchets Ecopoint	30'000.00	3'667.27
450.318.2	Elimination des ordures ménagères	34'070.00	38'885.46
450.318.4	Elimination déchets verts		14'472.97
450.318.5	Elimination Encombrants		364.49
	Total des frais d'éliminations	64'070.00	57'390.19
Divers	Autres Frais	8'900.00	1'687.65
4340	Taxes	151'300.00	98'478.68
4341	Vente sacs poubelle		36.00
4343	Rétrocession taxe au sac		45'577.11
4360	Remboursement de frais		4'931.20
	Total des recettes	151'300.00	149'022.99
	Total des Frais	170'970.00	142'076.57
	Résultat de la Rubrique 450		6'946.42

En résumé nous bouclons l'exercice 2014 avec un excédent de recette que nous avons comptabilisé sur le compte de régulation qui est le 9280.06 et dont le solde à fin 2013 était négatif de CHF 17'341.09. Avec ce premier résultat positif en 2014, le compte de régulation reste donc avec un solde négatif de CHF 10'394.67 au 31.12.2014.

De ce fait, la taxe forfaitaire pour 2016 restera inchangée.

Réseaux d'égouts et d'épurations

Merci de vous référer au rapport de gestion chapitre « Assainissements-Epurations / eaux claires ».

Instruction publique & cultes

Enseignement Primaire et Secondaire

Grâce à une gestion nettement améliorée de l'AISE par le nouveau CODIR et malgré quelques difficultés rencontrées dans la mise en place des pôles Harmos dont vous avez eu écho dans la presse, nous bénéficions d'une diminution des frais d'écolages d'env. KCHF 73 par rapport au budget et d'env. KCHF 18 par rapport aux comptes 2013 alors que le nombre d'élèves était en légère hausse.

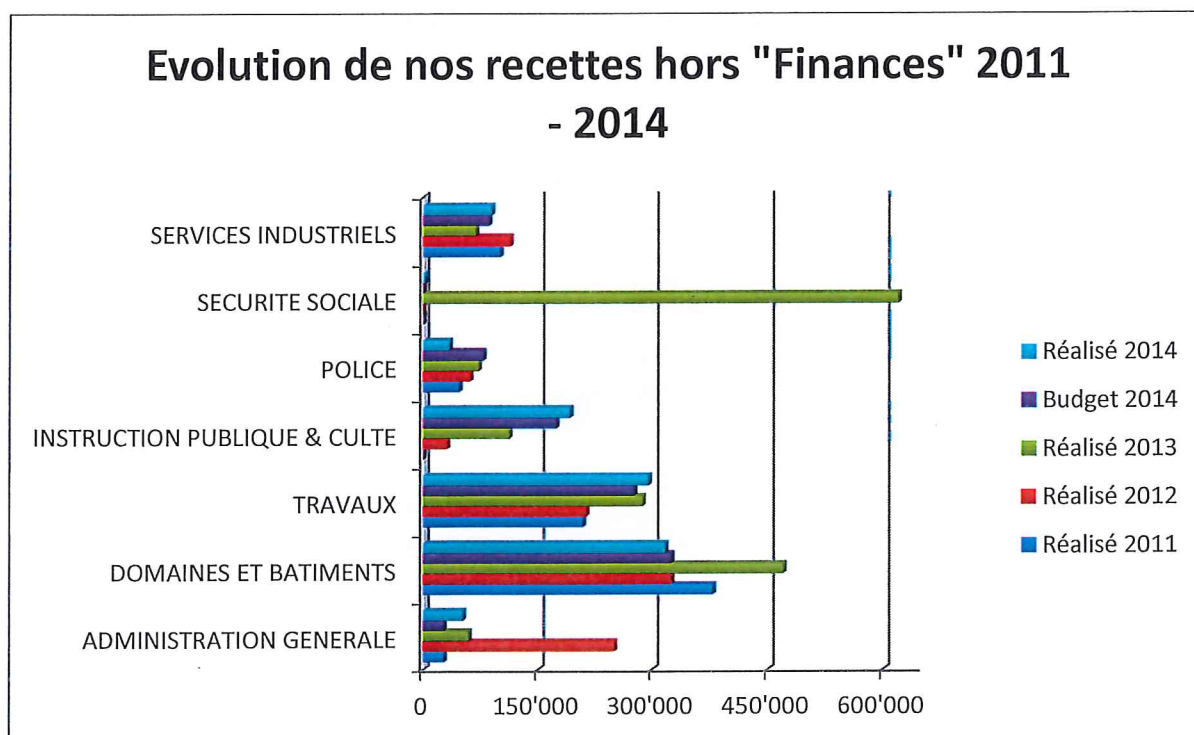
CAPS

Les écarts les plus importants proviennent des comptes :

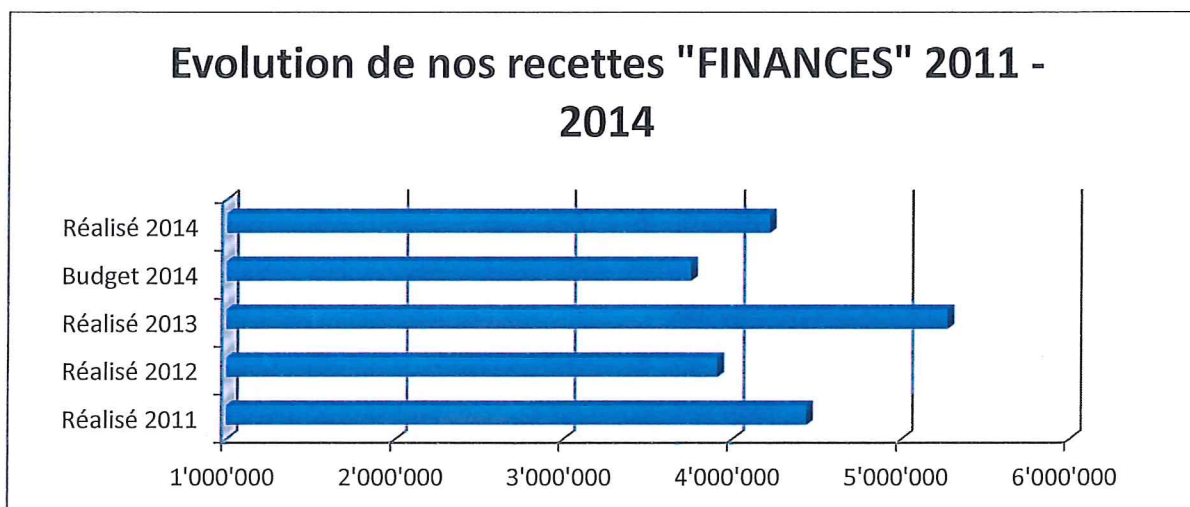
- 511.303.0 « AVS – AI et assurances chômages » : Le décompte final 2013 nous est parvenu après le bouclage des comptes 2013 ce qui explique le dépassement d'env. KCHF 7.
- 511.305.0 « Assurances maladie et accident » : Le décompte final 2013 nous est parvenu après le bouclage des comptes 2013 ce qui explique le dépassement d'env. KCHF 3.
- 511.318.0 « Frais d'administration » : Le dépassement provient des coûts d'une formation (KCHF 4) requise par la loi pour la direction de la CAPS.
- 511.436.0 « Remboursement de frais » : Indemnités reçues pour collaborateurs en incapacité de travail suite à des accidents non professionnels.

Revenus

Graphique 2 Evolution des recettes hors "Finances"



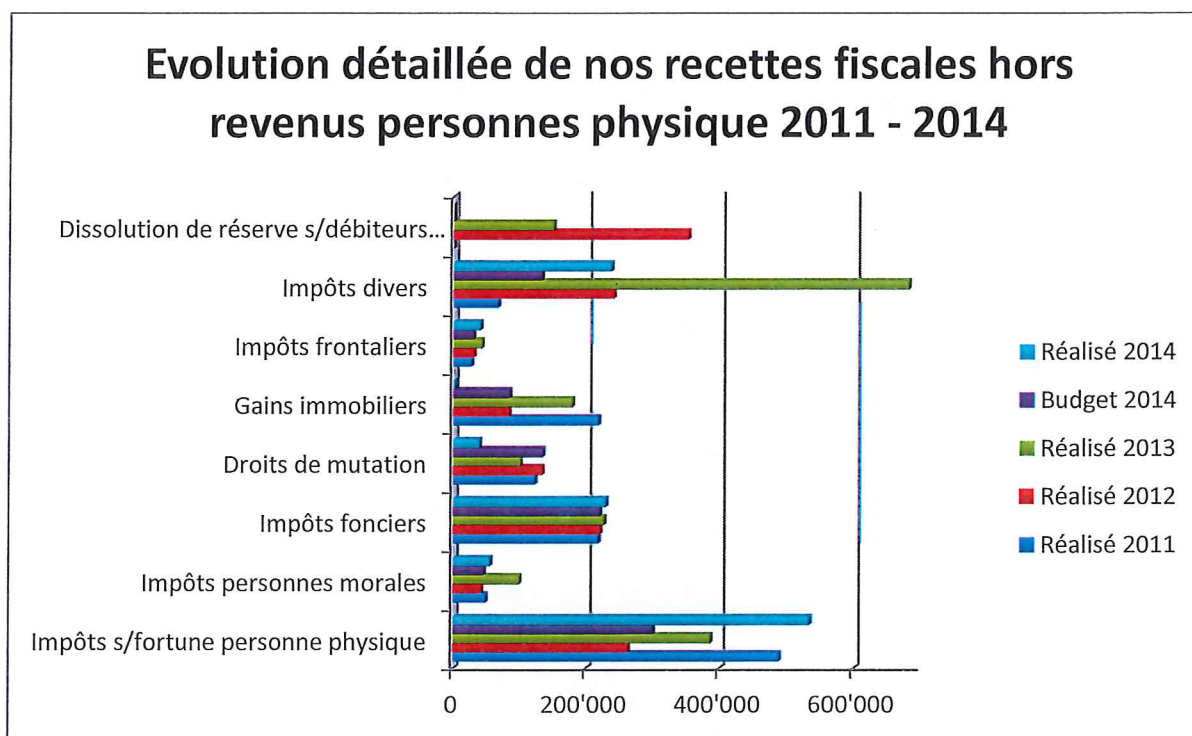
Graphique 3 Evolution des recettes "Finances"



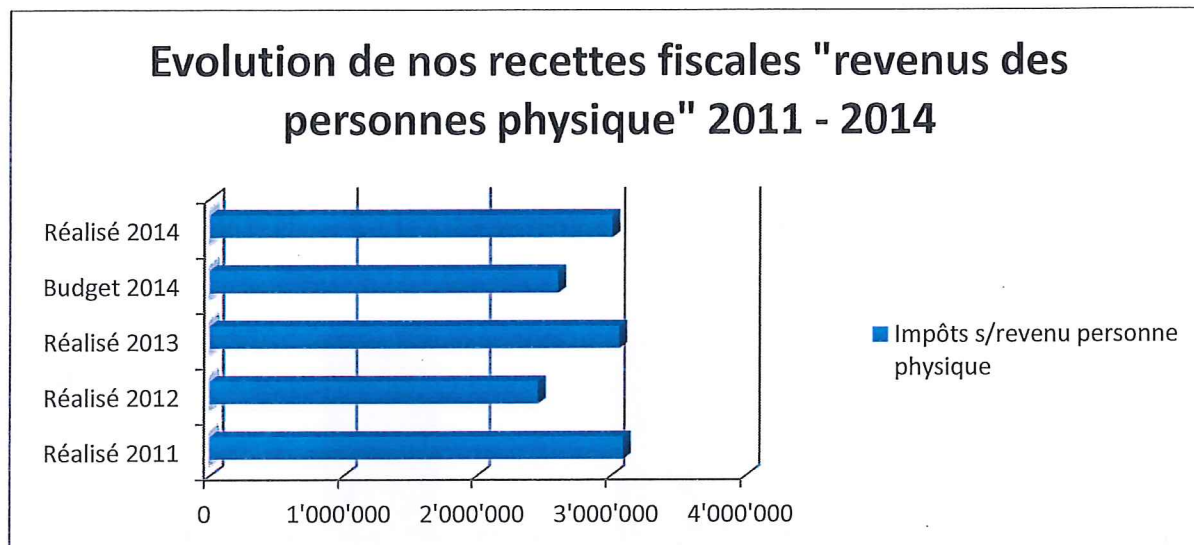
Finances

Impôts

Graphique 4 Evolution recettes fiscales hors revenus des personnes physiques



Graphique 5 Evolution recettes fiscales revenus des personnes physiques



Les principales différences par rapport au budget :

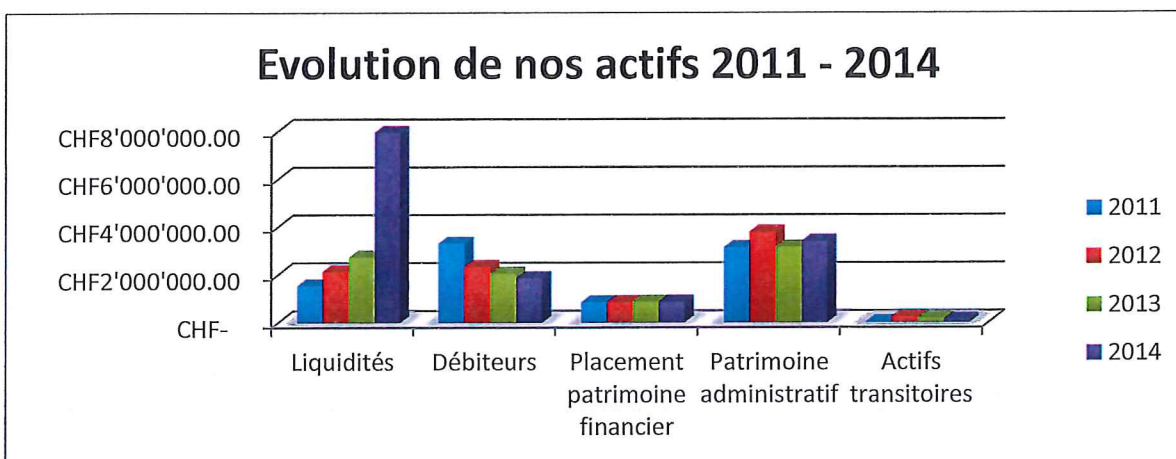
- + 400 KCHF – impôts sur personnes physiques
- + 233 KCHF – impôts sur la fortune
- + 96 KCHF – impôts à la source
- + 10 KCHF – impôts sur personnes morales
- + 10 KCHF – impôts fonciers
- 95 KCHF - droits de mutation
- 83 KCHF - gains immobiliers
- + 10 KCHF – rétrocession s/impôts frontaliers

Service Financier

Les principales différences de cette rubrique concernent le compte 220.452.0 « Remb. d'association de communes » dont la cause est un remboursement correspondant au décompte de la péréquation 2013 de CHF 26'542.—et le compte 220.422.0 « Revenus de patrimoine financier » qui correspond au fait que les taux d'intérêts ne sont pas encore montés comme nous l'espérons.

Comptes du bilan

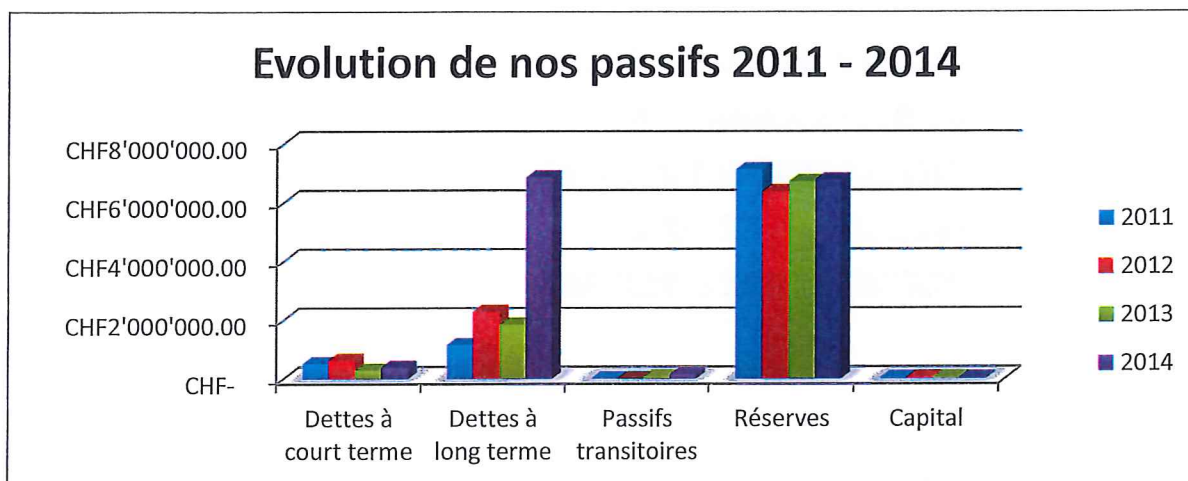
Graphique 6 Evolution des actifs



Nos liquidités augmentent d'env. 5,2 millions dont 5 millions correspondent aux emprunts contractés en 2014.

Après amortissements obligatoires et libératoires devenus réalisables grâce au résultat 2014, notre patrimoine administratif, malgré des investissements importants d'env. 1 millions n'augmente que d'env. KCHF 240.

Graphique 7 Evolution des passifs



L'évolution de l'actif de notre Bilan se reflète au passif où notre dette à long terme a progressé de CHF 5 millions.

La marge d'autofinancement réalisée en 2014 était de CHF 751'479.77.

Tenue des comptes et révision

Nous remercions la Fiduciaire Heller S.A. pour la tenue de notre bourse et de notre comptabilité ainsi que la fiduciaire Rummel S.A. pour son contrôle.

Bilan et comptes (détail) – Numérotation des pages différentes !

Nous vous invitons à vous référer aux pages qui suivent :

Bilan (pages 1 à 5) Comptes (pages 1 à 13)

➔ Attention la numérotation des pages (en haut) est différente. Les conclusions suivent.

Rubrique	Titre	Comptes 2014		Comptes 2013	
		actifs	passifs	actifs	passifs
9	BILAN	14'181'358.21	14'181'358.21	8'940'346.02	8'940'346.02
91	ACTIF	14'181'358.21		8'940'346.02	
910	DISPONIBILITES	7'942'057.38		2'730'855.52	
9100	Caisse	1'850.00		1'500.00	
9100.02	Caisse - bourse	1'500.00		1'500.00	
9100.06	Caisse - CAPS	350.00			
9101	Compte de chèque postaux	7'315'267.18		1'934'285.32	
9101.01	Chèque-postaux - bourse 12-4340.7	391'751.83		17'437.87	
9101.02	Chèque-postaux - 10-219177-0	7'551.50		7'548.20	
9101.03	Chèque-postaux - 10-799892-9	7'532.45		7'529.15	
9101.04	Chèque-postaux - deposito 92-27747-1	956'507.45		405'307.25	
9101.05	Chèque-postaux - deposito 92-117102-4	986'572.50		985'291.60	
9101.06	Chèque-postaux - deposito 92-832002-0	954'848.90		503'643.30	
9101.07	Chèque-postaux 10-7255471-1	7'531.25		7'527.95	
9101.08	Chèque -postaux 14-993838-5	1'000'153.85			
9101.09	Chèque-postaux - 14-664370-9	7'582.55			
9101.10	Chèque-postaux - deposito 92-194559-0	993'356.60			
9101.11	Chèque-postaux - 14-611616-7	7'582.55			
9101.12	Chèque-postaux - deposito 92-113628-0	993'356.60			
9101.13	Chèque-postaux - 14-887708-6	7'582.55			
9101.14	Chèque-postaux - deposito 92-211973-5	993'356.60			
9102	Banques	624'940.20		795'070.20	
9102.01	Banque Cantonale Vaudoise - c/c	624'940.20		795'070.20	
911	DEBITEURS	1'859'511.14		2'045'130.61	
9111	Comptes-courants débiteurs	303'118.87		206'291.77	
9111.00	Débiteurs collectifs	132'167.00		52'404.12	
9111.15	A.F.C. - Impôts anticipés à récupérer	12'708.72		10'940.00	
9111.20	S.E.I.C. - Compte-courant	155'761.50		142'947.65	
9111.30	SIAEP / Eau Coinsins-Duillier	2'461.65			

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2014		Comptes 2013	
		actifs	passifs	actifs	passifs
9112	Impôts à encaisser	1'499'869.16		1'832'503.85	
9112.00	Recettes de l'Etat - Nyon PP	1'099'009.45		1'499'159.73	
9112.01	Admin. Canton. des impôts - Lausanne PM	181'471.57		161'102.13	
9112.02	Impôt fédéral anticipé supporté	171'354.68		150'445.66	
9112.03	Impôt à la source	48'033.46		21'796.33	
9115	Débiteurs	41'712.25		3'644.50	
9115	Débiteurs	41'712.25		3'644.50	
9115.00	C/c Naef loyer				
9119	Autres créances	14'810.86		2'690.49	
9119.01	TVA compte-courant	4'027.90		29.94	
9119.02	TVA à récupérer sur compte fonct. DE	2'288.24		816.38	
9119.14	TVA - Impôt préalable (Epuraton)	8'494.72		1'904.05	
912	PLACEMENTS PATRIMOINE FINAN.	867'326.69		868'063.50	
9120	Titres & placements	17'700.00		17'700.00	
9120.01	Titres	17'700.00		17'700.00	
9123	Terrains & bâtiments	848'647.50		848'647.50	
9123.05	Immeuble du patrimoine financier	848'647.50		848'647.50	
9129	Autres biens patrimoine fin.	979.19		1'716.00	
9129.00	Stock sacs	979.19		1'716.00	
913	ACTIFS TRANSITOIRES	125'722.55		151'879.34	
9139	Actifs transitoires	125'722.55		151'879.34	
9139.00	Actifs Transitoires	125'722.55		151'879.34	
914	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	3'014'943.40		2'772'620.00	
9141	Ouvrages génie civil	1'668'551.80		1'268'823.70	
9141.00	Service des eaux	1.00		1.00	
9141.10	Préavis Plan quartier - Vieux village	27'835.00		34'067.00	
9141.32	Préavis fr. 1'485'000 remp. Condamine	885'991.05		917'691.05	
9141.33	Préavis fr. 351'000 Ch du Four	174'800.00		257'585.35	
9141.37	Préavis 04/2013 Remplacement conduite ESP Ch Molard	416'601.70		501'29.30	
9141.38	Préavis 01/2013 Fr.298.000 bouclage eau ch Four	134'326.70			
9141.39	Préavis 001/14 déchetterie intercommunale En Messerlin	19'646.35			
9141.99	Préav. 06/12 125'750.- Les Mûrettes	9'350.00		9'350.00	

Rubrique	Titre	Comptes 2014		Comptes 2013	
		actifs	passifs	actifs	passifs
9143	Bâtiments & constructions	1'346'390.60		1'503'795.30	
9143.00	Immeubles	1.00		1.00	
9143.01	Complexe communal			563'405.50	
9143.03	Préavis du 11.6.01 transf ancien collège	492'866.00		529'701.00	
9143.15	Préavis 11/12 915'000 réarmé. ancien post	853'523.60		410'687.80	
9145	Forêts	1.00		1.00	
9145.00	Forêts	1.00		1.00	
915	PRETS ET CAPITAUX DE DOTATIONS	371'797.05		371'797.05	
9153	Titres & papiers-valeurs	371'797.05		371'797.05	
9153.00	Titres et papiers valeurs	171'797.05		171'797.05	
9153.01	Participation Sté Résidence plein Sud SA	200'000.00		200'000.00	
92	PASSIF	141'181'358.21		8'940'346.02	
920	ENGAGEMENTS COURANTS	392'643.23		294'526.83	
9200	Créanciers	392'643.23		294'526.83	
9200.00	Créanciers et factures dues	322'952.20		256'084.76	
9200.02	TVA à payer DE c/c			1'778.41	
9200.05	Conseil Régional pour Transports publics	62'682.00		31'248.00	
9209.02	TVA - impôts dus sur encaissement DE			233.37-	
9209.04	TVA - impôts dus (Epurat)	7'009.03		5'649.03	
922	EMPRUNTS MOYEN & LONG TERME	6'850'000.00		1'850'000.00	
9220	Long terme	6'850'000.00		1'850'000.00	
9220.15	Rentes Genevoises 2.30% au 27.01.2034	3'000'000.00			
9220.36	Positif, Prêt 650'000.- 1.54% 2012-2022	650'000.00		650'000.00	
9220.38	Caisse AVS Prêt 1.200'000	1'200'000.00		1'200'000.00	
9220.39	SUVA prêt 2'000'000 1.86% 2014-2026	2'000'000.00			
925	PASSIFS TRANSITOIRES	134'314.75		65'351.78	
9259	Passifs transitoires	134'314.75		65'351.78	
9259.00	Passif transitoires	134'314.75		64'631.78	
9259.02	NC Débiteurs			720.00	
928	FONDS DE RESERVE	6'764'400.23		6'690'467.41	

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2014		Comptes 2013	
		actifs	passifs	actifs	passifs
9280	Fonds rés. recettes affectées		247'341.37		234'709.49
9280.01	Réserve Service des Eaux		71'052.99		48'949.53
9280.04	Réserve Protection civile		87'170.10		104'024.10
9280.05	Réserve Taxes séjour		3'512.95		3'076.95
9280.06	Avance sur financement spéciaux		10'394.67-		17'341.09-
9280.90	Fonds de réserve pl. stationnement		96'000.00		96'000.00
9282	Fonds de réserve		6'517'058.86		6'455'757.92
9282.01	Fonds de réserve générale		5'183'991.07		5'143'940.15
9282.02	Fonds de réserve Egouts et épuration		1'024'081.79		1'028'728.77
9282.05	Fds de réserve Débiteurs douteux s/impôt		308'986.00		283'089.00
929	CAPITAL		40'000.00		40'000.00
9290	Capital		40'000.00		40'000.00
9290.00	Capital		40'000.00		40'000.00

Rubrique	Titre	Comptes 2014		Comptes 2013	
		actifs	passifs	actifs	passifs

Total 14'181'358.21 14'181'358.21 8'940'346.02 8'940'346.02

Excédent

Rubrique	Titre	Comptes 2014		Budget 2014		Comptes 2013	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	779'778.45	51'248.45	782'212.00	26'600.00	717'289.60	58'403.85
10	Autorités	118'267.60		133'560.00		111'063.15	
101.300.1	Jetons de présence et indemnités	2'900.00		4'100.00		3'410.00	
101.309.0	Diverses charges	622.20		1'600.00		170.15	
101.310.0	Imprimés et fournitures de bureau			200.00			
101.318.0	Frais de port	200.00		600.00		337.00	
102.300.1	Traitements et vacations des municipaux	101'242.40		95'000.00		93'220.00	
102.303.0	Assurances sociales	13'303.00		14'060.00		13'926.00	
102.306.0	Frais de représentation			3'000.00			
102.309.0	Autre charges			15'000.00			
11	Administration	655'697.85	45'435.45	626'652.00	22'600.00	592'200.90	33'548.75
110.301.0	Traitements du personnel	284'219.64		277'605.00		275'570.80	
110.303.0	A.V.S. - A.I. et assurances chômage	27'600.87		24'395.00		18'303.50	
110.304.0	Caisse de pension	42'435.08		43'067.00		36'090.00	
110.305.0	Assurances maladie et accident	14'455.50		13'605.00		15'094.83	
110.306.0	Indemnisation et remboursement de frais	275.00		2'000.00		260.00	
110.309.0	Autres charges	6'368.70		3'000.00		7'219.00	
110.310.0	Imprimés et frais de bureau	88'73.25		12'000.00		12'413.37	
110.311.0	Achat matériel et mobilier de bureau	7'517.23		7'000.00		13'966.02	
110.315.0	Entretien matériel et mobilier			2'000.00			
110.317.0	Réceptions et manifestations	26'519.15		23'000.00		15'372.35	
110.318.0	Honoraires et prestations de service	105'646.08		89'800.00		77'153.23	
110.319.0	Cotisations	3'732.55		5'000.00		3'073.15	
110.351.0	Participation à charges cantonales	40'891.25		44'665.00		35'214.20	
110.352.0	Part. à charges d'assoc. de communes	71'107.55		69'515.00		74'988.85	
110.365.0	Aides, dons et participations	16'056.00		9'500.00		7'471.60	
110.431.0	Emoluments		22'555.20		22'000.00		22'916.45
110.435.0	Ventes et prestations de service		4'974.40		500.00		428.70
110.436.0	Remboursement de frais		17'836.50				7'650.60
110.437.0	Amendes et divers		69.35		100.00		2'553.00
15	Affaires culturelles, loisirs			18'000.00		7'254.20	18'083.75
150.314.0	Entretien du stand de tir					7'254.20	
150.318.0	Honoraires et prestations de service			18'000.00			
150.465.3	Participation de tiers stand de tir						18'083.75

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2014		Budget 2014		Comptes 2013	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
2	FINANCES	1'621'206.16	4'218'454.55	1'274'938.00	3'754'273.00	2'996'825.93	5'275'908.55
21	Impôts	131'648.74	4'155'207.52	97'000.00	3'590'500.00	72'413.24	4'926'419.19
210.318.0	Frais de perception des impôts	35'091.43		30'000.00		29'239.57	
210.319.0	Imputation forfaitaire sur impôts	827.10		2'000.00		694.08	
210.319.1	Provision pour impôt activité dirigeante	21'292.60		30'000.00		25'162.25	
210.329.0	Intérêts rémunérateurs	3'875.55		15'000.00		7'170.46	
210.330.0	Défalcons d'impôts	44'725.06		20'000.00		10'146.88	
210.380.0	Attribution fond de réserve	25'897.00					
210.400.1	Impôt sur le revenu	3'004'860.21		2'600'000.00		3'060'755.20	
210.400.2	Impôt sur la fortune	533'456.75		300'000.00		386'148.42	
210.400.3	Impôt à la source	176'658.68		80'000.00		86'883.50	
210.400.4	Impôt spécial sur les étrangers	45'844.60		45'000.00		45'933.10	
210.401.1	Impôt s/bénéfice net des PM	55'304.40		40'000.00		95'477.75	
210.401.2	Impôt s/capital des PMI	207.40		2'000.00		8.80	
210.401.3	Impôt s/immeubles des PM	555.50		4'000.00		3'657.50	
210.402.0	Impôt foncier	229'500.30		220'000.00		226'623.30	
210.404.0	Droit de mutation	39'419.30		135'000.00		100'728.50	
210.405.0	Impôt sur les successions et donations			1'000.00		500'896.80	
210.406.0	Impôt sur possession et dépenses	5'650.00		8'000.00		6'150.00	
210.409.0	Impôts récupérés après défalcons	8'810.97				2'876.25	
210.422.0	Intérêts de retard	12'215.01		40'000.00		38'519.77	
210.424.9	Autres produits (exercice antérieur)	33.85					
210.439.1	Taxes de naturalisation						
210.441.0	Part. à recettes cantonales gains immob	2'178.60		500.00		1'000.00	
210.451.0	Rétrocession sur l'impôt des frontaliers	40'511.95		85'000.00		178'865.90	
210.480.0	Prélèvement s/fonds réserve			30'000.00		42'505.40	
						149'989.00	
22	Service financier	898'794.65	63'247.03	1'063'770.00	163'773.00	1'023'639.95	349'489.36
220.321.0	Intérêts des dettes à court terme			1'000.00		549.45	
220.322.0	Intérêts des dettes à long terme	117'954.65		174'770.00		42'364.50	
220.352.0	Part. à charges d'assoc. de communes	780'840.00		888'000.00		980'726.00	
220.422.0	Revenus du patrimoine financier						
220.425.0	Revenus prêts ou part. du patrimoine adm	10'395.12		35'000.00		5'801.46	
220.452.0	Remboursement d'association de communes	26'309.91		22'020.00		25'649.90	
		26'542.00		106'753.00		318'038.00	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2014		Budget 2014		Comptes 2013	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
23	Armo	590'762.77		114'168.00		1'900'772.74	
230.331.0	Amort. obligat. du patrimoine administ	40'900.00		114'168.00		91'468.00	
230.332.0	Amort. suppl. du patrimoine administ	509'811.85				1'264'816.72	
230.380.4	Attribution à réserve générale	40'050.92				544'488.02	

Rubrique	Titre	Comptes 2014		Budget 2014		Comptes 2013	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
3	DOMAINES ET BATIMENTS	267'634.08	317'163.98	347'411.00	324'995.00	427'962.07	469'878.21
31	Terrain	1'093.95	60'744.74	9'000.00	66'485.00	6'237.30	56'841.91
310.311.0	Achat mobilier matériel			2'500.00			
310.314.0	Entretien des terrains	90.00		5'000.00	5'133.00		
310.352.0	Part. à charges d'assoc. de communes	1'003.95		1'500.00		1'104.30	
310.423.0	Locations de terrains, redevances		60'444.74		66'485.00		56'541.91
310.439.0	Autres recettes		300.00				300.00
32	Forêts	390.20	2'239.20			140'022.42	125'631.40
320.314.0	Entretien	390.20				140'022.42	
320.430.9	Taxe compensatoire déboisement (privé)						1'660.00
320.435.0	Vente de bois		2'239.20				81'846.40
320.436.0	Remboursement de tiers						42'925.00
35	Bâtiments communaux	266'149.93	254'180.04	338'411.00	258'510.00	281'702.35	287'404.90
350	Centre communal	165'064.78	103'085.39	216'594.00	103'870.00	184'616.20	115'227.60
350.311.0	Achats de matériel	9'274.85		17'500.00		240.35	
350.312.0	Electricité, eau, chauffage, assurances	20'972.75		25'000.00		22'956.65	
350.313.0	Fournitures et marchandises	4'277.10		5'000.00		9'139.70	
350.314.0	Entretien courant	16'438.05		20'000.00		38'869.60	
350.315.0	Entretien mobilier et équipement	20'257.73		55'000.00		19'535.60	
350.318.5	Frais gestion régie	3'844.30		4'094.00		3'874.30	
350.331.0	Amort. obligatoire du patrimoine admin.	90'000.00		90'000.00		90'000.00	
350.423.0	Loyers Centre Communal		80'532.00		81'870.00		80'532.00
350.427.0	Locations diverses		16'109.89		15'000.00		18'408.60
350.436.0	Remboursements de frais		6'443.50		7'000.00		16'287.00
351	Collège et pavillon scolaire	75'876.10	108'739.50	81'835.00	115'600.00	62'503.90	103'929.85
351.312.0	Electricité, eau, chauffage, assurances	14'778.80		22'000.00		21'271.80	
351.313.0	Fournitures et marchandises	1'955.70		2'000.00		2'258.15	
351.314.0	Entretien collège	22'306.60		21'000.00		21'38.95	
351.331.0	Amort. obligatoire du patrimoine admin.	36'835.00		36'835.00		36'835.00	
351.436.0	Remboursement de frais						100.00
351.452.0	Remboursement d'associations de communes		108'739.50		115'600.00		103'829.85

Rubrique	Titre	Comptes 2014		Budget 2014		Comptes 2013	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
352	Eglise						
352.312.0	Electricité, eau, assurances	3'300.20	2'086.40	9'000.00		6'814.50	
352.314.0	Entretien	2'890.20		4'000.00		3'543.15	
352.436.0	Remboursement de frais	410.00		5'000.00		3'271.35	
			2'086.40				
353	Edgaronette						
353.312.0	Electricité, eau, assurances	6'812.20	34'358.75	10'482.00	33'640.00	8'108.05	34'149.45
353.314.0	Entretien	3'080.55		6'000.00		5'458.65	
353.318.5	Frais gestion régie	2'347.50		3'000.00		1'114.05	
353.427.0	Loyers Edgaronette	1'384.15		1'482.00		1'535.35	
353.436.0	Remboursement de frais		29'640.00		29'640.00		29'640.00
			4'718.75		4'000.00		4'509.45
354	Villa Bougenier						
354.314.0	Entretien			1'000.00		3'043.50	28'688.00
354.318.5	Frais gestion régie			1'000.00		1'804.20	
354.423.0	Loyer - Villa Bougenier					1'239.30	
							28'688.00
355	Autres charges communales						
355.318.0	Honoraires et prestations de service	14'383.85		16'500.00		16'259.20	
355.319.0	Impôts, taxes, cotisations et frais	4'071.70		4'500.00		5'871.70	
		10'312.15		12'000.00		10'387.50	
356	Parcelle 9						
356.314.0	Entretien parcelle 9		5'910.00	1'000.00	5'400.00		5'410.00
356.427.0	Location parkings		5'910.00	1'000.00			
					5'400.00		5'410.00
357	Cimetière						
357.314.0	Entretien	712.80		2'000.00		357.00	
		712.80		2'000.00		357.00	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2014		Budget 2014		Comptes 2013	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
4	TRAVAUX	408'208.47	295'396.40	394'970.00	275'800.00	459'663.33	287'173.78
43	Routes	114'095.42	1'283.35	99'500.00		180'396.80	7'907.25
430.311.0	Achat de matériel et véhicules	3'956.60		25'000.00		54.00	
430.312.0	Achats d'électricité	9'673.75		10'500.00		8'582.00	
430.313.0	Achats de marchandises diverses	8'795.76		3'000.00		1'814.85	
430.314.0	Entretien routes et chemins	84'403.11		53'000.00		164'032.30	
430.315.0	Entretien véhicules et machines	3'721.05		3'000.00		3'112.75	
430.318.0	Honoraires et prestations de service	3'545.15		5'000.00		2'800.90	
430.436.0	Remboursement de frais	1'283.35				7'907.25	
45	Ordures ménagères et décharge	149'022.99	149'022.99	170'970.00	151'300.00	163'941.25	163'941.25
450.310.9	Frais divers			2'000.00		18'845.83	
450.311.0	Achats de matériel et véhicules	183.65		1'000.00		1'829.40	
450.314.0	Frais de transport Ecopoint	39'615.98		98'000.00		47'703.95	
450.314.1	Frais de transport Déchets verts	9'580.00					
450.314.2	Frais de transports Ordures ménagères	22'395.76					
450.314.3	Frais de transports Déchets encombrants	11'406.99					
450.318.1	Enlèvement des ordures ménagères	3'667.27		30'000.00		37'184.88	
450.318.2	Elimination des ordures	38'885.46		34'070.00		52'734.18	
450.318.3	S.A.D.E.C. - frais administratifs	1'504.00		5'900.00		5'643.01	
450.318.4	Elimination déchets verts	14'472.97					
450.318.5	Elimination Encombrants	364.49					
450.380.0	Attribution compte de régulation	6'946.42					
450.434.0	Taxe de voirie, collecte verre		98'478.68		151'300.00		99'211.17
450.434.1	Vente sacs poubelle		36.00				90.74
450.434.3	Rétrocession taxe au sac		45'577.11				47'298.25
450.436.0	Remboursement de frais		4'931.20				
450.431.0	Prélèvement sifond réserve						17'941.09

Rubrique	Titre	Comptes 2014		Budget 2014		Comptes 2013	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
46	Réseaux d'égouts, d'épuration	145'090.06	145'090.06	124'500.00	124'500.00	115'325.28	115'325.28
460.314.0	Entretien des canalisations	55'304.74		43'000.00		17'583.52	
460.318.0	Honoraires et prestations des services	15'168.01		1'000.00		23'600.60	
460.352.0	Part. à charges d'assoc. intercommunale	74'617.31		80'500.00		73'941.16	
460.434.1	Taxes de raccordement		52'830.35		30'000.00		3'602.54
460.434.2	Taxes annuelles d'épuration		87'598.70		90'000.00		69'589.52
460.436.0	Remboursement de frais						17'840.00
460.460.1	APEC solde notre faveur		14.03				
460.481.0	Prélèvement sur réserve		4'646.98		4'500.00		24'293.22

Rubrique	Titre	Comptes 2014		Budget 2014		Comptes 2013	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES						
51	Enseignement primaire	769'382.33	192'066.45	851'410.00	173'600.00	699'254.06	112'127.65
510.319.0	Frais divers	497'836.90	192'066.45	560'062.00	173'600.00	390'787.72	112'127.65
510.352.0	Participation à charges d'autres communes	7'390.00		10'000.00		13'163.00	
		297'761.65		265'500.00		215'293.44	
511	CAPS	252'685.25	192'066.45	264'562.00	173'600.00	162'331.28	112'127.65
511.301.0	Traitement du personnel	152'027.09		146'300.00		105'875.15	
511.303.0	AVS, AI assurances chômage	19'976.00		12'743.00		7'057.70	
511.303.1	PC Famille et Rente pont			88.00			
511.304.0	Caisse de pension	23'671.22		21'526.00		12'771.50	
511.305.0	Assurances maladie et accidents	7'514.50		4'905.00		1'515.27	
511.313.1	Repas et goûters	43'876.14		50'000.00		34'953.36	
511.313.5	Matériel	992.30		2'000.00		58.00	
511.316.1	Loyer			24'000.00			
511.318.0	Frais d'administration	4'628.00		3'000.00		100.30	
511.436.0	Remboursement de frais		3'184.80				
511.465.2	Participation des parents		173'965.00		158'000.00		101'647.50
511.465.9	Subvention AISE		14'916.65		15'600.00		10'480.15
52	Enseignement secondaire	257'932.38		280'000.00		292'444.59	
520.352.0	Part à charges d'autres communes	267'932.38		280'000.00		292'444.59	
54	Enseignement ménager	1'389.40				1'428.35	
540.352.0	Part versée à d'autres communes	1'389.40				1'428.35	
56	Service médical et dentaire	4'470.00		4'548.00		4'377.25	
560.352.0	Part à charges intercommunales	4'470.00		4'548.00		4'377.25	
58	Temples et cultes	7'753.65		6'800.00		10'216.15	
580.301.0	Traitement organisiste	300.00		300.00		300.00	
580.313.0	Fournitures diverses			100.00			
580.315.0	Entretien mobilier			500.00			
580.352.0	Part à charges d'autres communes	7'453.65		5'900.00		9'916.15	

Rubrique	Titre	Comptes 2014		Budget 2014		Comptes 2013	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
6	POLICE	217'255.79	34'171.50	231'156.00	77'780.00	224'276.59	71'387.31
61	Corps de police	152'284.00	6'624.00	152'725.00		166'974.00	27'526.00
610.351.1	Part. à charges cantonale	152'284.00		152'725.00		166'974.00	
610.451.1	Remb. d'association		6'624.00				
610.452.0	Retour participations années précédents						27'526.00
62	Contrôle des habitants	7'406.85	10'693.50	4'500.00	10'000.00	5'679.90	9'979.50
620.351.1	Part. à charges cant. passeports et C.I	969.85		2'000.00		1'768.90	
620.351.2	Part. à charges cant. permis étrangers	6'437.00		2'500.00		3'911.00	
620.431.1	Emoluments passeport, carte identité		1'532.00		4'000.00		2'707.00
620.431.2	Emoluments permis étrangers		9'161.50		6'000.00		7'272.50
63	Police sanitaire	1'305.54		1'550.00		1'034.84	
630.301.0	Indemnités inspecteurs	300.00		550.00		430.00	
630.352.0	Part. à charges d'autres communes	1'005.54		1'000.00		604.84	
64	Service des inhumations	2'899.00		4'601.00		3'023.60	
640.352.0	Part. à charges d'assoc. intercommunale	2'899.00		4'601.00		3'023.60	
65	Défenses contre l'incendie	36'506.40		42'450.00	42'450.00	30'570.00	16'887.56
650.318.0	Honoraires et prestations de services			5'000.00			
650.352.1	Service du feu Ville de Nyon	36'506.40		37'450.00		30'570.00	
650.481.4	Prélèvement sur réserve Service du feu				42'450.00		16'887.56
66	Protection civile	16'854.00	16'854.00	25'330.00	25'330.00	16'994.25	16'994.25
660.352.0	Part. versée à assoc. intercommunale	16'854.00		20'330.00		16'994.25	
660.381.0	Attribution à financement spécial			5'000.00			
660.434.1	Taxes exemption abri P.C.				5'000.00		
660.481.0	Prélèvement sur réserve		16'854.00		20'330.00		16'994.25

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2014		Budget 2014		Comptes 2013	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
7	SECURITE SOCIALE	1'047'890.15	2'854.10	1'007'408.00		1'365'345.35	619'563.00
72	Prévoyance sociale cantonale	963'442.55		916'672.00		1'249'774.20	619'563.00
720.351.0	Part versée au canton	829'770.00		825'000.00		1'167'828.00	
720.351.1	Solde facture sociale années précédentes	57'425.00					
720.366.0	Aides individuelles	65'543.55		80'458.00		72'159.70	
720.366.1	RAT frais fonctionnement	10'704.00		11'214.00		9'786.50	
720.451.0	Solde facture sociale année précédentes						619'563.00
73	Santé publique	84'447.60	2'854.10	90'736.00		115'571.15	
730.365.0	Aides-subventions à institutions privées (OMSV)	84'447.60		90'736.00		115'571.15	
730.436.0	Remboursement subvention		2'854.10				

Rubrique	Titre	Comptes 2014		Budget 2014		Comptes 2013	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
8	SERVICES INDUSTRIELS	88'529.06	88'529.06	85'000.00	85'000.00	67'590.16	67'590.16
81	Service des eaux	88'529.06	88'529.06	85'000.00	85'000.00	67'590.16	67'590.16
810.314.0	Entretien du réseau	19'873.55		32'000.00		16'419.15	
810.352.0	Honoraires et prestations de service	3'774.15		2'800.00		2'754.30	
810.380.0	Part. à charges d'assoc. intercommunales	42'777.90		50'000.00		38'188.60	
810.434.0	Attribution au fonds de réserve	22'103.46		200.00		10'233.11	
810.435.0	Taxes de raccordement		20'942.25		15'000.00		798.00
	Ventes et prestations de service		67'586.81		70'000.00		66'792.16

Rubrique	Titre	Comptes 2014		Budget 2014		Comptes 2013	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
		5'199'884.49	5'199'884.49	4'974'505.00	4'718'048.00	6'958'207.09	6'962'032.51
<i>Total</i>				256'457.00			3'825.42
<i>Excédent</i>							

8. Conclusions

Au vu de ces éléments, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE DUILLIER,

Vu le rapport de gestion et des comptes 2014 (préavis municipal No 04/15),

Où le rapport de la Commission de gestion et des finances chargée de les étudier,

Attendu que ce projet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

décide

1. d'approuver le rapport de gestion et des comptes 2014;
2. d'en donner décharge à la Municipalité.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 26 mai 2015, pour être soumis au Conseil communal de Duillier.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :


J. Magnier



Le Secrétaire a.i. :


R. Parrat

